

# SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Collège Robert SCHUMAN  
Union du Football Mâconnais

RENTREE 2024



# Une section sportive scolaire ? C'est quoi en bref ?

## **Qu'est-ce qu'une section sportive en milieu scolaire ?**

C'est une structure qui permet d'allier le projet scolaire au projet sportif en respectant le rythme biologique et physiologique du jeune. Elle vise à assurer une bonne et harmonieuse répartition de la pratique sportive et des études, le tout pour un meilleur équilibre du jeune.

## **Qu'apporte un cursus en section sportive ?**

La priorité est donnée à la qualité d'accueil et d'encadrement des joueurs. Les sections sportives doivent respecter un CAHIER DES CHARGES imposé par la Fédération Française de Football en termes de qualification de l'encadrement, d'aménagements horaires et de suivi médical. Les projets sportifs et éducatifs de l'école et de la structure sportive sont complémentaires : l'apprentissage des règles, la socialisation, le respect, le goût de l'effort...

## **La section sportive est-elle forcément rattachée à un seul club ?**

Non, cependant le club support de la structure fournissant l'encadrement notamment est l'UFM.

## **Quel est l'intérêt pour le joueur et le club ?**

La section sportive permet d'optimiser le niveau de pratique des jeunes licenciés. La progression est assurée par l'optimisation de l'entraînement tant en quantité qu'en qualité. Les jeunes licenciés participent aussi aux compétitions scolaires.

## **La pratique du football ou du futsal en milieu scolaire ne porte-t-elle pas atteinte au travail scolaire ?**

Bien au contraire ! Les chiffres montrent que le taux de réussite au Brevet des jeunes en section sportive est supérieur à la moyenne nationale. Un jeune en section sportive a des journées plus équilibrées et harmonieuses. On peut même, à un moment donné, appuyer sur le levier football ou futsal pour donner ou redonner confiance dans l'ambition scolaire.

En section sportive, c'est la réussite globale du jeune qui est recherchée.

# Dans les détails

## 1. Les objectifs généraux

- Permettre aux jeunes scolarisés au collège, une pratique sportive réussie et compatible avec le rythme scolaire.
- Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, d'être valorisés au travers du football et d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire.
- Ouvrir les jeunes sur l'extérieur et développer leur autonomie.
- Permettre aux jeunes d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective.
- Aider les jeunes à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres.
- Participer à l'éducation citoyenne.
- Valoriser l'établissement au travers des résultats sportifs.

## 2. Les objectifs scolaires

- Les objectifs scolaires sont ceux d'une classe classique. Les horaires et exigences scolaires sont les mêmes que pour tous les autres élèves.
- Développer son autonomie, plus particulièrement dans son organisation, pour allier études et sport, en particulier en ce qui concerne la planification de son travail personnel.
- Pratiquer leur sport de manière intensive sans empiéter sur leur vie scolaire grâce à l'aménagement de l'emploi du temps.
- Avoir un comportement correct au collège. S'il est en difficulté sur le plan scolaire, il se doit de montrer qu'il essaie de faire de son mieux pour progresser.
- Être moteur en tant que sportif dans les cours d'EPS pour tirer la classe vers le haut.





### 3. Les objectifs sportifs

- Développer le goût de l'effort et les aider à mesurer les conséquences et les effets d'un travail suivi et régulier.
- Permettre aux jeunes d'accéder à une maîtrise des fondamentaux techniques et tactiques ainsi que du règlement du football.
- Permettre aux jeunes de progresser plus rapidement et de se projeter sur une pratique au niveau régional.
- Ouvrir sur le rôle de l'arbitre en favorisant l'accès aux formations spécifiques.

### 4. Le lien collège/structure

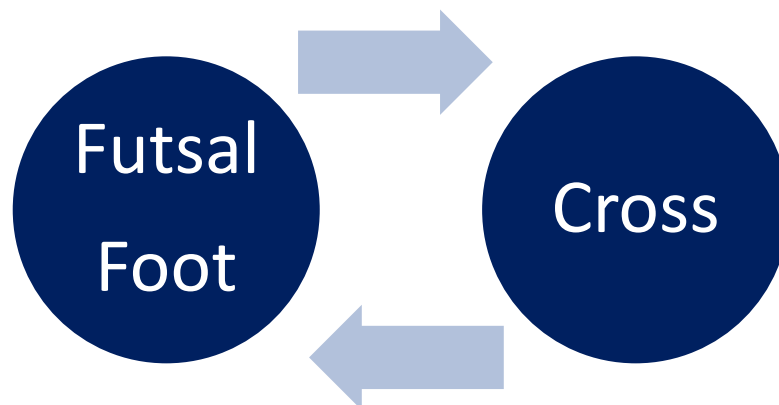
- Le club est présent sur les conseils de classe des joueurs.
- Le club est en relation permanente avec la structure (comportements, problèmes, ...)
- Le club est amené à participer à des journées avec le collège (Portes ouvertes, tournoi sportif, ...)
- Les membres du collège sont invités à venir sur les rencontres ou manifestations sportives où leurs élèves sont représentés.

### 5. L'organisation de la section

- Travailler avec exigence face à des objectifs sportifs : Les promotions travaillent sur des cycles de 2 ans : 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>
- **Attention, le passage dans l'année supérieure n'est pas automatique. Un bilan sera fait à chaque fin d'année scolaire, afin de réévaluer la situation de l'élève par rapport aux exigences sportives, scolaires et d'attitude.**
- Travailler avec des méthodes différentes : Les joueurs sont amenés à travailler de façon pratique (terrain) et théorique (travail en salle). Ainsi, un travail tactique avec la vidéo ou encore les interventions de professionnels du sport, de la santé ou de l'arbitrage aideront les jeunes à optimiser leurs apprentissages.
- Chaque élève suit une scolarité ordinaire en termes de contenu et de rythme de travail par semaine.

- Le temps de pratique dans le cadre de la section sportive de football ne doit en aucun cas se substituer aux horaires réservés aux enseignements scolaires obligatoires (y compris EPS).
- Les entraînements de la section de football sont strictement obligatoires. La section de football doit permettre à chaque jeune de s'entraîner 3 ou 4 fois par semaine (contre 2 habituellement).
- Les joueurs ont obligation d'être présents à chaque séance, aux horaires prévus, sauf présentation d'un certificat médical avec accord des 2 parties (collège + structure).
- Toute absence doit être justifiée par un certificat médical en cas de blessure ou par un mot des parents ou d'un représentant du collège pour des raisons scolaires (sorties scolaires, retenues...).

## 6. LES COMPETITIONS SCOLAIRES (UNSS)

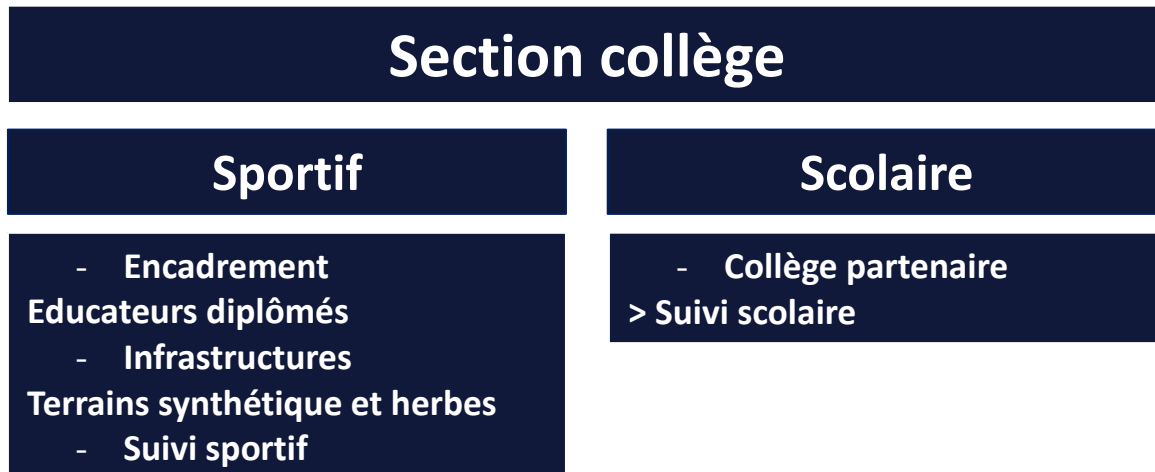


### COLLEGE SCHUMAN :

- Les élèves sont invités à souscrire la licence AS (association sportive) afin de représenter l'établissement lors du cross UNSS et de mettre en avant l'image de la section sportive et du collège et de développer des valeurs de dépassement de soi en lien avec les sports collectif tel que le football.
- Les élèves participeront aux compétitions de football et futsal UNSS.



## 7. La structure



## 8. Organisation de la semaine type

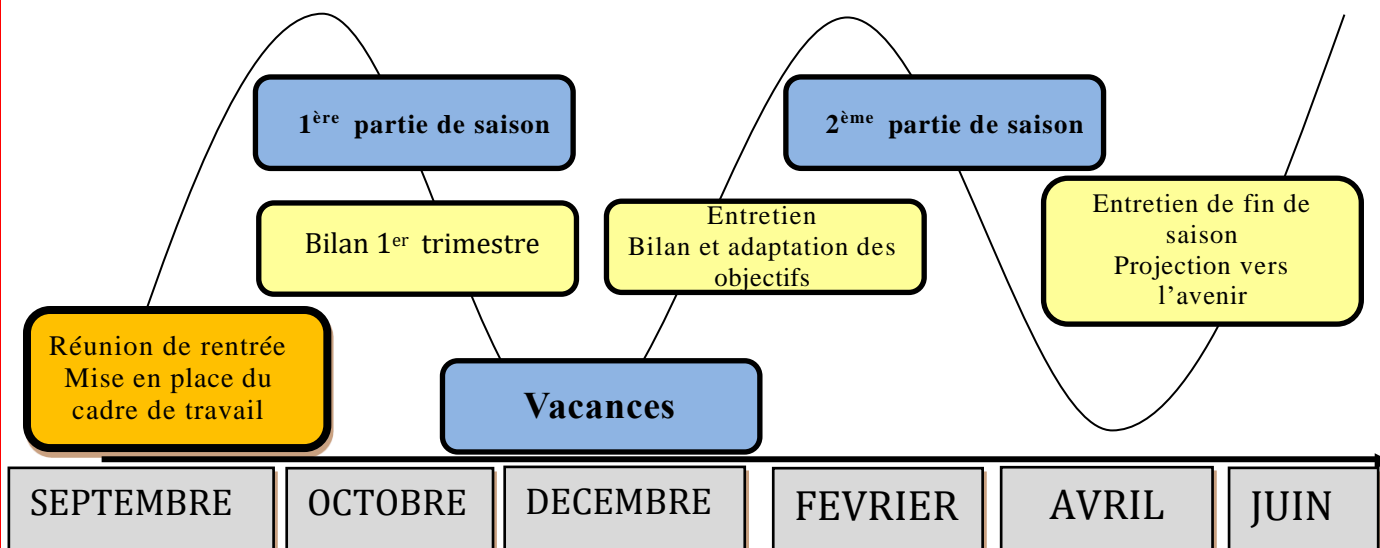
Les horaires d'entraînement sont encore à préciser. Voici les grandes lignes :

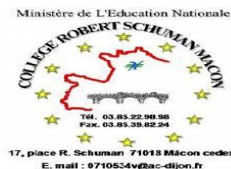
- ✓ Pour les U12 et U13 : 2 séances « scolaires » + 2 séances « club » en dehors du temps scolaire.  
Les séances « scolaires » auront lieu **le mardi et le jeudi de 11h à 13h.**
- ✓ Pour les U14 et U15 : 2 séances « scolaires » + 2 séances « club » en dehors du temps scolaire.  
Les séances « scolaires » auront lieu **le mardi et le jeudi de 11h à 13h.**
- ✓ Pour toutes les catégories, les matchs ont lieu le week-end :
  - Samedi après-midi pour les U12 et U13. (en général)
  - Dimanche matin pour les U14 et les U15. (en général).

## 9. L'encadrement

STRUCTURE UFM	COLLÈGE
<p><u>GRIMALDI</u> Sébastien (BEF)  <i>Coordinateur section collège</i></p> <p><u>TRANSLER</u> Valentin (BEF)            Coordinateur section</p>	<p>M. <u>ROBARDET</u> (principal)</p> <p>Mme <u>THOUMIN</u> (Professeur référente)</p>

## 10. Le déroulement de l'année





## 11. Fonctionnement :

**Le lieu de pratique des élèves-joueurs sera le complexe sportif Jean BELVER à Mâcon :**

- Pratique sur herbe ou terrain synthétique en priorité ;
- Déplacement entre l'établissement et le terrain à pied
- accompagné par un encadrant du club.

## 12. Le coût de fonctionnement :

Prestation	Prix	
<b>Équipement</b> <b>Section</b>	<b>100 euros</b>	Pack équipements section sportive collège Schuman
<b>Licence</b> <b>Association Sportive</b> <b>(collège)</b> <i>Non obligatoire mais recommandé</i>	<b>25 euros</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Compétitions scolaires</li><li>- Transport</li><li>- Encadrement</li></ul>

*Le fonds social du collège peut prendre en charge une partie des coûts de la section sportive.*

*N'hésitez pas à vous rapprocher de Mme Canceil, assistante du service gestion.*





## 13. Les admissions

Avant toute admission, l'inscription au collège Robert SCHUMAN est obligatoire.

**Pour les élèves qui ne dépendent pas du secteur du collège Schuman, une demande de dérogation (motif « Parcours particulier ») est indispensable.**

**Attention l'inscription en section sportive n'est pas compatible avec l'inscription en parcours bilangue.**

### **Les dossiers d'inscription sont disponibles :**

- Au club
- Au collège Robert Schuman (secrétariat)
- Sur le site du district
- Sur le site du club
- Sur le site du collège Robert Schuman
- Dans toutes les écoles primaires du « mâconnais »

**Dossier à rendre, complet, au plus tard le 15 MARS au secrétariat de direction du collège SCHUMAN**

*Tout dossier non complet ne sera pas pris en compte*

### **Tests de sélection : scolaire et sportif**

- Pour tous les niveaux (6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>): **Mercredi 10 avril sur la journée :**
  - Entretiens au collège le matin (durée 15 minutes)
  - Tests sportifs l'après-midi au stade Pierre GUERIN.
- Tests et entretiens encadrés par la direction du collège, les éducateurs de l'UFM et les membres de l'équipe technique du district de Saône et Loire.

**Résultats envoyés individuellement et affichés au collège.**



# Dossier d'inscription

**A RENDRE LE 15 MARS 2024 au plus tard  
au secrétariat de direction du collège Robert SCHUMAN**

*Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte*

**Avec les pièces justificatives ci-dessous :**

- Bulletins scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2023/2024.
- Une photo d'identité à coller en page 11.



Coller  
la photo d'identité  
ici

**Elève :**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....  
**Date de naissance :** ..... / ..... / ..... **Lieu de naissance :** .....  
**Signature élève :**

**Représentant légal :**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....  
**Adresse :** .....  
**CP :** ..... **Ville :** .....  
**Tél. père :** ..... **Tél. mère :** .....  
**E-mail (obligatoire):** .....  
**Signature responsable légal :**

**Informations collègue :**

**Nom de l'établissement d'origine :** .....  
**Adresse de l'établissement d'origine :** .....  
**Classe fréquentée en 2023/2024 :**  CM2  6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>  
**Club fréquenté (ou AS) en 2023/2024 :** .....  
**Collège de secteur pour la rentrée 2024/2025:** .....  
**Si le collège Robert Schuman n'est pas le collège de secteur de votre enfant, avez-vous demandé une dérogation à la sectorisation pour 2024/2025 :** Oui / Non  
**Classe demandée pour la rentrée 2024/2025:**  6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>



**Pièces à fournir obligatoirement avec le dossier :**

- Bulletins scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2024/2025
- Une photo d'identité à coller en page 11

## BILAN SCOLAIRE :

(A faire remplir par l'élève avant de rendre son dossier)

**AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL (pour les collégiens) :**

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et Prénom : .....

**Date :**                              **Signature :**

**AVIS DU PROFESSEUR D'EPS (pour les collégiens) :**

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et Prénom : .....

**Date :**                              **Signature :**

**AVIS DU CPE (pour les collégiens) / DIRECTEUR D'ECOLE (pour les CM2) :**

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et Prénom : .....

**Date :**                              **Signature :**



**MOTIVATION DE L'ÉLÈVE : (Projet scolaire et sportif, projet de formation...)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Date :**

**Signature :**

**BILAN SPORTIF :**

(Ne pas faire remplir pour les élèves déjà licenciés au club de l'UFM lors de la saison 2023/2024, document rempli par le club au retour du dossier)

**CLUB FRÉQUENTÉ OU AS FRÉQUENTÉE :**

NOM : .....

Cachet du club ou association sportive

ADRESSE : .....

.....

**RESPONSABLE SPORTIF :**

NOM : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

**AVIS DU CLUB OU PROFESSEUR ASSOCIATION SPORTIVE :**

.....

.....

.....

.....

**Date :**

**Signature :**



Parcours sportif de football		
Année scolaire	Poste occupé	Niveau de compétition
2021/2022		
2022/2023		
2023/2024		

**AUTRE(S) PARCOURS SPORTIF(S) / AUTRE(S) SPORT(S) PRATIQUÉ(S) :**

.....

.....

.....

.....

**Déroulement de la journée de test du 10 AVRIL 2024 :**

Les élèves dont le dossier aura retenu l'attention du jury d'admission, recevront une convocation pour un entretien avec le jury le mercredi 10 avril 2024 au collège Schuman. Cet échange se déroulera sur la matinée au sein du collège et durera 15 minutes.

L'après-midi, les élèves devront se rendre par leurs propres moyens au complexe sportif de Champlevvert (stade Pierre Guérin) pour les tests sportifs.

**Le repas de midi et le déplacement entre le collège et le stade de Champlevvert sont à la charge des responsables légaux.**

**Le collège et le club UFM ne prendront pas en charge la responsabilité des élèves en dehors des temps d'entretien et des tests sportifs.**

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) ..... autorise mon enfant ..... à participer aux tests de sélection qui auront lieu le mercredi 10 AVRIL 2024 afin d'intégrer la section sportive Football du collège Robert SCHUMAN pour l'année scolaire 2024-2025. En cas d'urgence, j'autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon enfant et à le diriger vers l'établissement hospitalier le plus proche.

Fait à : ..... Le : .....

**Signature du responsable légal précédé de la mention « Lu et approuvé »**